

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variété

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 18-20

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__18_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉ

Le service départemental des archives de la Drôme vient de nous adresser la copie d'un imprimé trouvé dans les archives d'une commune du Diois (région de Die) [Drôme].

Étant donné l'intérêt statistique présenté par ce document, très rare à rencontrer, nous croyons devoir le reproduire ci-dessous. Nos lecteurs l'apprécieront certainement.

LA RÉDACTION.

AOUST 1671

PARIS. Estant important au public, pour la santé et pour la subsistance des habitants de Paris d'en connoître l'estat en tout temps, et d'observer soigneusement les causes qui augmentent ou diminuent le peuple en chacun des quartiers de Paris ; on fera tous les seconds jours des mois une feuille qui contiendra le nombre des Baptesmes, des Mariages, et des Mortuaires du mois précédent, et de chacune des Parroisses en particulier.

PARROISSES				PARROISSES			
	BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES		BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES
Ville				S. Thomas du Louvre			
Saint Eustache	195	36	131	Le Temple	3	2	2
S. Germain de Lauxerrois	72	13	56	La Ville l'Evêque	20	4	6
S. Gervais	46	15	42	Challiot, au faux-bourg de la Conférence	5	1	7
S. Jean en Grève	35	4	27	Cité			
S. Jacques de la Boucherie	45	10	25	S. Barthelemy	17	7	11
Les Saints Innocens	2		1	La basse S ^e Chapelle au Palais			
S. Josse	1	1		Sainte Croix	2		4
S. Jacques de l'hospital	17			S. Christophe	6		5
S. Louis, Isle nostré Dame	17	2	19	S. Germain le vieux	8	1	4
S. Leu, S. Gilles	16	6	11	N ^e Genevieve des Ardens	4		4
S. Laurent et la Villeneuve son annexe	126	26	116	S. Jean le Rond			
S. Méderic	41	3	19	S. Landry	1		1
S. Nicol's des Champs	132	18	107	S ^e Madel'ine	5	1	1
Sainte Opportune	3	2	2	Sainte-Marine	1	3	
S. Paul et S ^e Marguerite son annexe	164	39	116	S. Martial	2	1	1
S. Roch	7	10	27	S. Pierre des Arcis	3		1
S. Saviour	40	13	24	S. Pierre aux Beufs	4	2	
				S ^e Symphorien	6		1

UNIVERSITÉ	BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES
	S. André des Ares	28	2
S. Benoist	30	7	11
S. Cosme			
S. Estienne du Mont	53	21	41
S. Hilaire	8		5
S. Hyppolite	18	3	20
S. Jacques du Haut pas	93	3	32
S. Jean de Latran	5		3
S. Médard	46	12	55
S. Martin	11	3	5
S. Nicolas du Chardonnet	25	4	24
S. Severin	30	9	31
S. Sulpice, faux-bourg Saint Germain	164	32	165

DE LA RELIGION p ^e REF ^e e			
Baptesmes	23		
Mariages	7		
Morts	31		

HOSPITAUX			
	BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES
A l'Hotel-Dieu, 1 aoust :			
Malades	1582		
Entrez pendant le mois	1400		
Enfants baptisez	34		
Morts	254		256
Convalescens sortis	917		
Malades restez au dernier aoust	1809		
Hospital des Quinze-vingt-aveugles, Hospital des Religieux de la Charité, 1 ^e aoust :			
Malades	150		
Entrez pendant le mois	199		
Convalescens sortis	167		
Morts	32		32
Malades restez au dernier aoust	157		
Hospital des Hospitaliers de la Place Royale et Raquette, malades	40		
Hospital des Incurabl's, malades	180		1
Hospital S. Louis			
Hospital des Petites-Maisons et ses annexes, pauvres et infirmes	752		12
Hospital de la Trinité, pauvres enfans			
Hospital du S. Esprit			
Hospital de S. Gervais			
Hospital des Enfants trouvez, en nourrice ou dans la maison	1128		
Hospital Général, Pauvres valides enfermez :			
En la Maison de la Pitié	1030		
A la Salpêtrière	2558		3
A Biestre	1518	1	16
A Scipion	41		4
A la Savonnerie	67		

TOTAL	Baptesmes	1 606	Mariages	324	Mortuaires	1 562
-----------------	-----------	-------	----------	-----	------------	-------

Les grandes chaleurs du mois d'Aoust ont augmenté le nombre des Malades, et on a vu pendant ce mois les Fièvres-Tierces et doubles-tierces, qui ont esté fréquentes, dégénérer communément en fièvres continües accompagnées de mouvemens convulsifs, joints à l'assoupissement des malades. Plusieurs néanmoins en ont esté guéris par le mouvement des humeurs, qui s'est fait au dehors, ou à l'habitude du corps, par les flux de ventre bilieux, et par des Erysipèles qui sont survenus. La petite Vérole n'a pas esté aussi maligne, qu'elle a esté fréquente parmi les grandes personnes et parmi les enfans.

Tout le Pain au dessus du poids d'une livre qui se vend à la Halle, aux marchez, et autres endroits de la ville et Faux-bourgs, doit estre marqué de son véritable poids, à peine de confiscation et d'amande.

Le Pain des Boulangers de Paris a esté le mois passé; scavoir, celui de Chapitre de deux liards, du poids de 3 onces et demie.

D'un sol, de 7 onces.

De deux sols, de 14 onces.

Le Pain bis blanc d'un sol, de 10 onces.

Le Pain bis d'un sol, de 14 onces.

Le Pain appelé Molet, et d'autre qualité au dessus de deux liards, de 3 onces.

D'un sol, de 6 onces.

De deux sols et aux dessus à proportion.

Toutes lesquelles sortes de pain doivent estre du mesme poids pour le moins pendant le présent mois de septembre à peine de confiscation et d'amande.

Toute personne a qui il aura esté fait faux poids ou fausse mesure de quelque marchandise ou denrée que ce puisse estre, en pourra advertir un des Commissaires, qui se transportera au-si-tost dans le lieu où la marchandise et denrée aura esté vendue. Et au cas qu'il trouve au Boulanger d'autre Pain sans marque, ou faussement marqué, et de moindre poids que celui cy-dessus, et au Marchand des faux poids et de fausses mesures, il saisira la chose vendue, dont il fera rendre le prix sur le champ à celui qui aura esté trompé, auquel il appartiendra aussi le tiers de l'amende en laquelle le vendeur sera condamné sur le rapport du Commissaire.

A PARIS

CHEZ FRÉDÉRIC LÉONARD, IMPRIMEUR ORDINAIRE DU ROY, RUE S^t JACQUES,
à l'Escu de Venise 1671.
